



Biodiversité : focus sur l'ABC



TRAVAUX

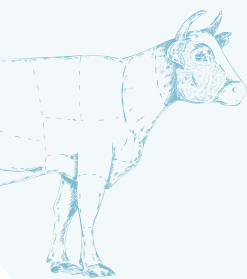
Le point sur les chantiers

La caserne des pompiers bientôt livrée, le gymnase en travaux et l'école de La Mayette à l'étude.



UN NOUVEL ATELIER DE CUIR

L'entreprise Cervus
a ouvert son atelier de fabrication 100% locale.



Le Boeuf de Pâques Vinois

Vous connaissez les œufs de Pâques et les cloches de Pâques, mais savez-vous qu'à Vinay, dans les années 1950, il y avait le bœuf de Pâques ? Durant le week-end pascal, chacune des trois boucheries vinois exposait un beau bœuf avec les cornes décorées de fleurs et de nœuds rouges.

Infos pratiques

Mairie de Vinay

Place de l'Hôtel-de-Ville

38470 Vinay

Tél. 04 76 36 70 37

Courriel : mairie@vinay.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 11h

Service Urbanisme

Permanences : Lundi de 8h30 à 12h

Mercredi de 13h30 à 17h / Vendredi de 13h30 à 16h

Service Scolaire

Permanences : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et les après-midi sur rendez-vous Tél.04 76 36 52 33

Médiathèque intercommunale

Ouverte le lundi de 10h à 12h, le mardi de 14h à 18h,

le mercredi de 10h à 12h et 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h

Déchetterie intercommunale

Ouverte lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12 h et de 13h30 à 18h ; mardi et jeudi de 13h30 à 18h, samedi de 9h à 18h Tél. 04 76 38 66 03

Marchés sur la place du Champ de Mars

le lundi de 6h à 13h et le vendredi de 14h à 20h

Les permanences des services publics à votre disposition en MAIRIE :

Conciliateur de Justice :

M. Barnoud

le 1^{er} et le 3^{ème} lundi de 13h30 à 17h sur RDV à prendre en Mairie

au CENTRE MEDICO-SOCIAL du Conseil départemental :

1, rue Paul Martinais

Tél. 04 57 53 11 20

Accueil téléphonique : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 /mercredi de 8h30 à 12h30

Accueil physique : lundi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ; mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h

- Assistantes sociales : sur rendez-vous 04 57 53 11 20
- Permanence insertion (PLIE) : sur rendez-vous au 06 30 11 39 09
- Conseillère en Economie Sociale et Familiale : sur rendez-vous 04 76 36 38 38
- Consultations de nourrissons : sur rendez-vous 04 57 53 11 20 tous les mardis
- Puéricultrices et sage-femmes : sur rendez-vous 04 57 53 11 20
- Aria 38 (accueil handicap) : 1^{er} et 3^{ème} mercredi de 8h30 à 12h sur RDV 04 76 38 05 85 ou 06 27 82 02 58

La Mission Locale Jeunes Saint-Marcellin Vercors est là pour accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans toutes les démarches facilitant leur insertion et leur vie quotidienne. Pour rencontrer un conseiller à Vinay, prenez rendez-vous au 04 76 38 83 42.

Carnet

Naissances

Février 2023

Léo GILLES

Malo JOUVE

Mariages

Février 2023

Claude VIAL et

Angèle SEGURA

Mars 2023

Alexis BRENGUIER et

Alexandra PERRON-PICARD

Décès

Janvier 2023

Marie-Claude MAGNIN-LACHAUX

Jacques MERCIER

Clauca POLVERINI

Pierrina JOLY

Andrée SERVEL

Viviane MORISSE

Juliette RODRIGUEZ

Julien JAECKEL

Février 2023

Jean GAGNOL

Mars 2023

Jacqueline ROSAIRE

André GARNIER

LE RETOUR DU PRINTEMPS À VINAY !



PHILIPPE ROSAIRE,
Maire de Vinay
Vice-Président
de Saint-Marcellin
Vercors Isère
Communauté en
charge de l'Eau et
de l'Assainissement

C'est avec plaisir que nous retrouvons le Printemps. Même si avec lui, certaines nuisances réapparaissent. Les reines frelon asiatiques sont sorties et leur quantité laisse craindre de nombreux nids d'insectes dévastateurs. **Contre ce fléau, les autorités agissent.** Des pièges à reine ont été installés et nous vous demandons la plus grande vigilance pour signaler tout nid de frelon que vous trouverez.

Autres aléas du printemps : le retour de la plante allergène l'ambrosie, ainsi que la prolifération des moustiques-tigres. Là aussi, les autorités ont conscience du problème et cherchent des solutions. Mais **nous avons aussi besoin de votre participation.** Avec le moustique, deux actions sont indispensables : **faire la chasse à l'eau stagnante et protéger les chauves-souris,** prédatrices de ces insectes.

Les chiroptères sont d'ailleurs l'un des quatre sujets d'étude de l'**Atlas de la Biodiversité Communale.** Initiée par le Parc du Vercors, cette démarche d'étude approfondie mobilise les Vinois depuis presque deux ans. Le rapport qui sera rendu en septembre nous permettra de **mieux intégrer les enjeux de biodiversité dans nos décisions.**

Vous découvrirez dans ces *Échos du Tréry* **un point sur les projets en cours.** La caserne sera bientôt livrée aux pompiers, les fondations de l'extension du gymnase et la réhabilitation de l'existant sont lancées. Enfin, les études pour la construction du nouveau bâtiment de l'école Mayette 2 sont en cours. Ce projet permettra **le regroupement des écoles publiques sur un même site.**

Bonne lecture !

Philippe ROSAIRE, Maire de Vinay et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous.
Contact : Mairie - 04 76 36 70 37

Actu photos



LES ÉCHOS DU TRÉRY

Journal d'informations municipales
édité par la Mairie de Vinay

7 Place de L'Hôtel de ville
38470 Vinay
Tél. : 04 76 36 70 37
www.vinay.fr
mairie@vinay.fr

Directeur de la publication :
Philippe Rosaire

Responsable de la rédaction :
Myriam Sciabbarrasi

Rédaction, réalisation :
Angélique Vial

Photos :
Freepik,
contributeurs

Imprimerie Savigny
4 Grande Rue
38470 Vinay
04 76 36 71 24

Certifiée Imprim'Vert
Imprimé sur papier recyclé.



Le 19 mars, cérémonie de commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie.



Le 15 mars, le Conseil municipal de Vinay planche sur le compte administratif.



La vogue de retour place du Champ de Mars !

Contre les nuisances du printemps, agissons !

Le printemps arrive avec ses beaux jours, mais aussi avec les tracas que la nature veut bien nous apporter. Nous avons répertorié plusieurs nuisances invasives sur lesquelles il nous semblait indispensable de communiquer.



Lutter contre le frelon asiatique.

Le frelon asiatique se reproduit rapidement et représente une réelle menace pour l'homme et notre écosystème. Il ne possède pas de prédateur. Il est facilement reconnaissable grâce à sa couleur brune voire noire et son abdomen jaune.

En cas de découverte de nid, merci de le déclarer sur le site www.frelonsasiatiques.fr. La SMVIC subventionne à hauteur de 10 000 € le Groupement de Défense Sanitaire de l'Isère pour intervenir dans sa destruction. À Vinay comme ailleurs, la lutte a débuté avec le piégeage des reines, les premières à sortir au printemps. Une reine piégée équivaut à un nid de moins. Il n'est pas trop tard, si vous voulez installer un piège chez vous, contactez Jean-Nicolas Garcin, l'un des co-président de l'ADAV au 06 76 58 86 87 qui vous indiquera où se procurer un piège VETO PHARMA.



Enrayer la prolifération des moustiques-tigre.

La deuxième menace des beaux jours n'est autre que le moustique. Moins destructeur pour la nature, mais beaucoup plus embêtant pour l'homme. Suite aux changements climatiques, le moustique

local a laissé place au moustique-tigre, plus petit, mais beaucoup plus agressif. Comment lutter contre cet insecte ? Il faut savoir avant toute chose que les moustiques pondent généralement dans des réserves d'eau stagnante et à plus de 15°. Nous vous conseillons de vider les coupelles d'eau sous vos plantes et de rendre étanches vos réservoirs d'eau afin de ne pas les attirer. Il existe plusieurs répulsifs naturels tels que le citron, le clou de girofle, l'eucalyptus, la menthe poivrée ou la lavande. Sachez également que les chauves-souris sont les principaux prédateurs des moustiques, préservons donc ces animaux ainsi que leurs abris.



Arracher l'ambrosie pour limiter les allergies.

Dernière menace des beaux jours qui fait frémir les plus allergiques... L'ambrosie ! Cette plante envahissante prolifère sur les terres retournées, elle possède un pollen hautement allergisant pour l'homme. Elle est facilement reconnaissable et pousse généralement au bord des chemins. L'ambrosie doit être arrachée et jetée le plus tôt possible avant la floraison.

Le mot de...

Jacky Somveille, adjoint au Maire

Lutter contre la prolifération des moustiques tout en préservant la biodiversité locale, c'est l'enjeu que souhaite relever la Mairie de Vinay. Pour ce faire, les élus se sont rapprochés de l'EID (Entente interdépartementale pour la démoustication) et le Département de l'Isère pour nous accompagner dans la lutte contre cette nuisance. Vous pourrez trouver toute les informations et les conseils utiles sur le site de l'ARS : www.ars.rhonealpes.sante.fr.



Demandes de subventions votées au conseil municipal

Pour mener à bien ses projets d'utilité publique et d'économie d'énergie, la Ville de Vinay sait pouvoir compter sur des partenaires comme l'État, le Département ou la Région. Récemment, les élus du Conseil municipal ont voté deux demandes importantes de subvention. La première s'adressait à l'État via le **Fonds Vert** proposé par le ministère de la Transition écologique et concerne le remplacement de 83 % de l'éclairage public de la ville en LED d'ici à la fin de l'année (les 17 % restants ayant déjà été remplacés). Après avoir acté l'extinction de l'éclairage entre minuit et 5h du matin, les élus souhaitaient aller plus loin. Le passage aux LEDs permettra de diminuer d'une part très fortement la consommation d'électricité et d'autre part les frais de maintenance et d'entretien du parc d'éclairage public. L'investissement nécessaire s'élève à environ 460 000 € pour l'ensemble des luminaires. La seconde demande importante concerne la construction de la future école de la Mayette 2 à proximité immédiate de la Mayette 1. Le projet prévoit la construction d'un bâti-



15 mars 2023, élus et adjoints ont voté deux demandes de subventions importantes.

ment d'environ 1 000 m² ainsi qu'une cour oasis avec un jardin pédagogique. Le regroupement des locaux scolaires permettra à la ville d'optimiser l'occupation de ses locaux et éviter l'utilisation des bâtiments les plus énergivores. Le montant total de cette opération est estimé à plus de 3 000 000 d'€. Le conseil municipal a demandé des subventions à ses différents partenaires. ■

Le point sur les projets en cours



L'extension du nouveau gymnase devrait être livrée en février 2024.



Les travaux préparatoires de la nouvelle Mayette 2 ont débuté cette année.



Les pompiers devraient emménager en mai 2023.

LE GYMNASE Le chantier prévoit deux phases : la réfection du gymnase existant et la construction d'une extension pour laquelle les fondations sont prêtes. Le chantier de construction en est au gros oeuvre. Depuis peu, le gymnase existant a fermé ses portes pour permettre le lancement des travaux de rénovation. Ceux-ci doivent s'achever à l'automne. L'extension devrait quant à elle être livrée en février 2024.

LA MAYETTE 2 Le regroupement de l'ensemble des bâtiments de l'école Mayette permettrait d'améliorer le fonctionnement de

l'école. Les locaux pourraient être mutualisés et l'abond de l'école sécurisés en limitant les déplacements notamment pour l'accès au restaurant scolaire. Le plan de circulation à l'extérieur de l'école devrait être lui aussi repensé. En attendant les travaux de construction, la plateforme du bâtiment démolit sert de parking provisoire aux parents.

LA CASERNE DES POMPIERS C'est le chantier le plus avancé. Les pompiers doivent prendre possession de leur nouvelle caserne au mois de mai 2023.

Le mot de...

Myriam Sciabbarrasi, adjointe au Maire en charge des Finances

Les élus ont mené un travail important de recherches de subventions pour financer ses projets structurants. L'État, la Région, le Département et l'Intercommunalité participent financièrement à nos projets. Qu'ils en soient ici remerciés. Sans leur aide, la Mairie de Vinay n'aurait pu porter seule le poids économique des travaux.



RÉUNION PUBLIQUE

de l'équipe municipale

JEUDI 20 AVRIL

À 19h30, à la salle des fêtes

POUR FAIRE LE POINT SUR LE BILAN ET LES PROJETS À VENIR DE VOS ÉLUS !

OUVERT À TOUS

Les échos de l'actu

TOURNAGE DE SÉRIE



Vinay a accueilli une production cinématographique pour le tournage d'un film dans le château de Montvinay du 27 février au 1^{er} mars 2023. Ce bâtiment emblématique du patrimoine communal en cours d'acquisition par la ville a accueilli environ 80 personnes regroupant acteurs, cascadeurs et techniciens qui ont occupé les lieux durant trois jours afin de tourner une partie du film qui devrait voir le jour en cette fin d'année sur les écrans...

MESSAGES D'AMOUR EN GRAND



Le 14 février, le panneau d'affichage de la Ville a été "réquisitionné" pour diffuser vos messages d'amour.

Bravo aux courageux qui ont participé à cet élan d'amour en ce jour de la Saint-Valentin.

LE PERMIS INTERNET



Le 10 mars, l'école de la Mayette 1 a reçu la visite de la gendarmerie, afin de sensibiliser les CM2 sur les dangers d'internet et sur les différentes approches liées à son utilisation. Un deuxième temps est prévu dans quelques semaines afin de pouvoir passer le fameux « permis internet »

En direct de la mairie

APPEL À CANDIDATURE ROSIÈRES



Les candidatures pour la 130^{ème} fête de la Rosière sont ouvertes ! Les jeunes femmes nées entre le 1^{er} mai 2002 et le 31 juillet 2005 peuvent prétendre au titre à condition de vivre sur la commune depuis 15 ans. L'aventure vous tente ? Faites-vous faire connaître en Mairie, avant le vendredi 28 avril 2023 pour vous inscrire sur la liste des candidates.

EXPOSITION DANS LE HALL



Vous avez jusqu'à la fin du mois d'Avril pour découvrir l'exposition d'œuvres d'art proposée par l'association Art et Passion.

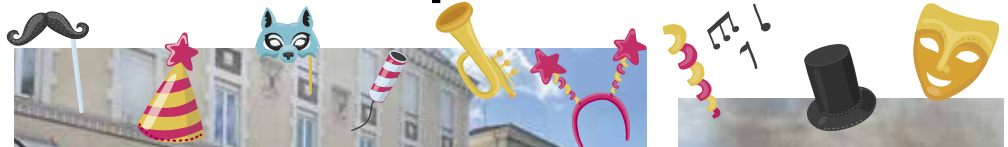
AIDES AUX FAMILLES



À l'instar des années précédentes, le CCAS de Vinay reconduit les Aides aux Familles (habillement, loisir, Noël) ainsi que la carte piscine. La campagne est ouverte à partir du 1^{er} juin 2023. Renseignements auprès du CCAS au 04 76 36 58 23 / ccas@vinay.fr

VIE D'ICI / ÇA S'EST PASSÉ À VINAY

Le Carnaval fêté par les écoles



Le 31 mars 2023, le carnaval de la Mayette et du Séquoïa.



Les derniers instants de M. Carnaval !



Le 23 février 2023, ça swingue dans la cour de la Providence !

Les festivités ont débuté le 23 février avec le carnaval organisé par l'école de la Providence, le jour de Mardi gras. Les 125 enfants de l'école de la Providence ont déambulé par petit groupe entre une douzaine d'ateliers animés par des membres de l'équipe et de parents d'élèves. Le carnaval de la

Mayette était quant à lui prévu le 24 mars, mais a dû être reporté en raison de la météo. Vendredi 31 mars, environ 420 enfants et une centaine de parents et personnel des écoles ont composé un cortège coloré, dansant et chantant au rythme de la batucada.

Des écrivains en herbe à La Providence



Les élèves de CE1-CE2 de la classe de Sandra Janrossot ont envoyé leur livre à Calamagui début avril.

Le 15 mai, le livre élaboré collectivement par les élèves de CE1-CE2 de l'école La Providence pourrait être lauréat du concours national organisé par *Mon livre Calamagui*. Les élèves de la classe de Sandra Janrossot ont consacré plusieurs vendredis à l'élaboration de leur ouvrage avec l'enseignante stagiaire Ellen Fouvet. Le thème choisi est l'énergie et le personnage

principal est un petit robot écolo ! Les élèves ont finalisé les illustrations la première semaine d'avril et ont envoyé leur chef-d'œuvre avant les vacances. Les livres produits par les classes participantes au concours seront bientôt soumis aux votes du jury et des internautes. Vous pouvez soutenir l'ouvrage de nos petits Vinois sur le site www.calamagui.fr !

Le Docteur Barjoux souhaitait dire au revoir

En février 1986, le jeune docteur Denis Barjoux est arrivé à Vinay pour effectuer un remplacement au Cabinet du Docteur Hery. Il n'en est plus jamais reparti ! Récemment, il a pris sa retraite et tenait à adresser un message aux Vinois qu'il a accompagnés médicalement toutes ces années. " *Mon grand regret, ne pas avoir trouvé de successeur : problème directement lié à une politique de santé catastrophique menée depuis trente ans, quelle que soit la couleur des gouvernements successifs. Cet article, à l'heure où je dévisse ma plaque, pour vous remercier de toutes les valeurs humaines que vous m'avez confiées. (...) Le cabinet, les visites à domicile, l'EHPAD de Vinay, de Notre Dame de l'Osier, le Perron, les Pompiers... Il aura fallu beaucoup d'écoute, de patience et parfois de sang-froid. Je n'ai pas été toujours performant, l'erreur est humaine mais... toujours empreint de scrupules je vous l'assure. (...) Pour votre confiance quotidiennement renouvelée, MERCI.*" Retrouvez sa lettre complète sur le site de la ville www.vinay.fr ou en scannant le code QR ci-contre. Depuis le départ du Dr Barjoux, la Ville de Vinay, accompagnée par ce dernier fait un gros travail de recherche de successeurs. Pour faciliter leur installation, la Ville travaille actuellement sur le réaménagement des locaux libérés par la trésorerie pour aménager jusqu'à trois cabinets médicaux et paramédicaux afin de pouvoir les mettre à disposition très rapidement pour les professionnels désireux de s'installer à Vinay. Affaire à suivre...



Petite délinquance : rappel à l'ordre avec le Procureur



Éric Vaillant et Philippe Rosaire signent une convention sur la procédure de rappel à l'ordre.

Début février, le maire, Philippe Rosaire et le procureur de la République, Éric Vaillant ont signé une convention sur la mise en œuvre de la procédure de rappel à l'ordre, en présence notamment du premier adjoint Jacky Somveille, du directeur général des services et de la police municipale. Le rappel à l'ordre permet d'apporter une réponse

institutionnelle, simple et rapide aux administrés qui ne respectent pas l'ordre et la tranquillité publics (conflits de voisinage, incivilités...). L'auteur du méfait est alors convoqué par courrier officiel à un entretien, après consultation du parquet par le Maire. Si le contrevenant est mineur, les parents ou le responsable éducatif de l'auteur sont destinataires d'une copie de la convocation. C'est un outil utile de la justice de proximité qui permet aux maires de faire remonter leurs préoccupations. Le Maire de Vinay y a déjà eu recours quelques fois. Dans le Code de sécurité intérieure, et ce depuis 2007, le maire peut déjà convoquer en mairie une personne (mineure ou non) à la suite de faits ayant porté atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la salubrité publiques dans la commune. Le rappel à l'ordre ne figure pas sur le casier judiciaire, mais son côté formel peut avoir une incidence sur la personne convoquée, surtout si elle est mineure car la présence parentale est requise. Il s'agit surtout d'un dispositif de prévention, mais qui peut s'avérer très utile.

Le bon bilan de la récolte du Vinaython au profit du Téléthon

La générosité vinoise a permis à Yves Gauzentes, président du Vinaython, de recevoir un chèque de 4 444 € au profit du Téléthon. Les dons avaient été récoltés samedi 3 décembre à l'occasion d'une journée de collecte festive. Au programme : le camion pizza de *La Fournée vinoise*, un spectacle d'*Impulsion Danse* et une loterie pour tenter de gagner un tableau offert par les peintres d'*Art et Passion*. La Mairie de Vinay a complété les dons des associations et des donateurs privés par un chèque de 3 000 €. Du côté de l'association du Vinaython, Yves Gauzentes s'appête à passer la main à la prochaine Assemblée générale. L'association est toujours en recherche de bonnes volontés. L'association se bat pour une juste cause et mobilise ses forces uniquement une à deux fois par an.

Contact : Yves Gauzentes / 06 88 75 11 51



Début mars, l'adjointe Vanessa Savigny a officiellement remis un chèque de 4 444 € au Vinaython.

Atlas de la Biodiversité Communale :

Il y a près de 2 ans, la Ville de Vinay s'engageait dans l'élaboration de son Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Vercors dont elle est une des 6 villes portes. Cette démarche, soutenue par le dispositif France relance et l'Office Français de la Biodiversité a pour but de créer un inventaire des milieux et espèces présents sur notre territoire afin de faciliter l'intégration des enjeux de biodiversité dans nos décisions municipales.

EN CHIFFRES

2 ans Durée de l'ABC.

Lancé en septembre 2021, il doit s'achever en septembre 2023.

38 communes

du Parc National Régional du Vercors participent à l'ABC.

4 programmes

d'observation : les chauves-souris, les pollinisateurs, les arbres remarquables et les zones humides.



Arbre remarquable repéré à Vinay.



L'insecte pollinisateur étudié dans l'Atlas de la Biodiversité Communale.

Préserver la biodiversité est essentiel et pour bien la préserver, il faut bien la connaître. Conscients de cet enjeu, les élus de Vinay ont répondu à l'appel du Parc Naturel Régional du Vercors pour élaborer son Atlas de la Biodiversité Communale. Il s'agit de dresser un inventaire des milieux et espèces présents sur notre territoire. Il implique tout le monde : élus, citoyens, associations, entreprises... en faveur de la préservation du patrimoine naturel. Plus qu'un simple inventaire, un ABC est un outil d'aide à la décision pour les collectivités, il facilite l'intégration des enjeux forts de la biodiversité dans leurs politiques locales. En tant qu'habitant,

vous pouvez participer et aider à relever les lieux classés zones humides, signaler la présence de chauve-souris et d'insectes pollinisateurs ou déclarer un arbre remarquable. Pour cela, le Parc propose un outil interactif (voir article ci-contre). Pour chacun de ces 4 programmes d'observation, le Parc du Vercors s'appuie sur l'analyse de spécialistes qui organisent des conférences ou des visites sur le terrain. La Mairie de Vinay a fait entrer le patrimoine naturel aux côtés des patrimoines historiques et bâtis dans son plan d'urbanisme. La démarche est en cours pour l'intégrer au niveau du PLUi de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté. ■

LES PETITES DÉCOUVERTES...

L'Atlas de la Biodiversité Communale mené à Vinay a notamment déjà permis de révéler la présence de trois espèces de papillons classées en grand danger d'extinction. Le premier : le Damier de la succise qui vit dans les zones humides, le second est la Bacchante que l'on trouve plutôt à la lisière des forêts. Enfin, la troisième espèce repérée est l'Azuré du serpolet. La femelle pond ses œufs sur une plante hôte (serpolet), à proximité d'une fourmi hôte (myrmica sabuleti). La chenille se nourrit des fleurs de la plante jusqu'à sa troisième mue puis elle se laisse tomber au sol. Elle sécrète alors des molécules très proches de celles des larves de fourmi favorisant ainsi son adoption par ces dernières qui la transportent dans la fourmilière. Après avoir été protégée et s'être nourrie de couvain, la larve devenue papillon n'a plus qu'à prendre son envol !



L'Azuré du serpolet vit dans les prairies sèches.

Partenaires



Mercredi 26 avril : balade découverte des zones humides, haies et arbres remarquables. Rendez-vous au Grand Séchoir à 14h. **Mardi 23 mai** : nuit de la biodiversité (balade à pied à la nuit tombée avec des détecteurs actifs d'ultrasons). Rendez-vous au grand séchoir à 19h30. + d'infos : QR code ci-contre.



connaître pour mieux préserver

L'ABC de la biodiversité compte sur vous



Pierre Blunat, conseiller délégué et représentant de Vinay au Parc Naturel régional du Vercors.

" Avec cette démarche, nous sommes agréablement surpris par la richesse de la biodiversité présente à Vinay. La Nature peut être résiliente pour peu que nous lui en laissons le temps. Notre projet intègre des Vinois motivés, différentes associations du territoire et des professionnels de la nuciculture. Nous pouvons encore être plus nombreux pour cette dernière ligne droite avant la publication de notre ABC !"



Une des zones humides recensées et étudiées à Vinay.

L'ABC poursuit un objectif non seulement scientifique mais aussi citoyen, éducatif et écologique. Il est impulsé par une collectivité, mais a besoin de la participation de la population. L'ABC doit être rendu en septembre, il est encore temps de partager vos données ! Vous avez peut-être sur votre propriété un arbre remarquable, une zone humide, aussi petite soit-elle, ou des chauve-souris qui nichent derrière votre volet. On a besoin que vous les signaliez et pour cela, le Parc Naturel Régional du Vercors propose une carte interactive sur laquelle il est facile de signaler vos découvertes avec l'observatoire participatif de la biodiversité. Vous y accédez en scannant le code QR ci-contre. La création d'un compte est facultative, mais vous permettra d'accéder à votre espace personnel afin de modifier ou exporter vos observations. Mais



L'oreillard roux à l'étude de l'ABC de la Biodiversité.

comment savoir si un arbre est remarquable ou si une zone peut être qualifiée d'humide ? Le site web du Parc du Vercors (*QR code ci-dessous*) propose des flyers explicatifs par thématique. En avril, le fascicule sur les chauve-souris est mis en ligne et en mai, ce sera celui sur les zones humides. Enfin, les plantes ne sont pas à proprement parler au programme de l'ABC, cependant le Parc du Vercors a créé un groupe nommé "ABC Vercors" sur l'application mobile Pl@ntNet. Celle-ci permet d'identifier une plante à partir d'une photo et de participer à un projet scientifique sur la biodiversité végétale. Toutes ces données récoltées entreront dans notre Atlas.



L'OBSERVATOIRE PARTICIPATIF DE LA BIODIVERSITÉ PARTAGEZ VOS OBSERVATIONS ET AIDEZ-NOUS À PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ !



Visite d'observation avec des élèves de l'école au printemps 2022.

UNE AIRE TERRESTRE EDUCATIVE LABELLISÉE À VINAY

La Ville de Vinay est en train d'acquiescer un terrain de l'Association familiale de l'Isère pour Personnes Handicapées (AFIPH) situé au bord du Tréry, à côté des passerelles. Une fois débroussaillé, le terrain a été soumis au Ministère de l'Éducation nationale qui l'a labellisé ATE (Aire Terrestre Educative) pour l'intérêt qu'il représente en termes de biodiversité. Il est désormais à disposition des élèves de CM₂ et des membres du Conseil Municipal des Enfants pour des visites d'observations instructives.

PARTICIPATION DU COLLÈGE

Le collège via ses éco-délégués et son dynamique Club éco-citoyen ont participé à l'ABC en effectuant deux visites d'identification des espèces à l'Espace Naturel Sensible de Beaulieu au bord de l'Isère en partenariat avec l'association Espace Nature Isère. La première, le 12 mai 2022, était consacrée aux arbres, aux oiseaux et aux insectes des berges et a rassemblé 25 collégiens. La seconde est prévue jeudi 11 mai et sera plus focalisée sur ce qui se passe dans l'eau. Après ces visites, les collégiens confectionnent des panneaux informatifs résumant leurs observations. Ceux-ci sont exposés dans le hall de l'établissement. Ils valent vraiment le détour !



Cervus : un atelier artisanal de beaux meubles



L'atelier Cervus, fabricant de meubles artisanaux faits de métal, de bois, et de cuir propose une confection « fait main » et « made in France », en partenariat avec des artisans locaux. Les matières premières sont sélectionnées avec minutie pour vous proposer des meubles haut de gamme durables et respectueux de l'environnement. C'est tout un cocktail de métiers qui crée l'effervescence de cet atelier : menuisier, couturier, garnisseur, tapissier, teinturier, métallier, préparateur et expéditeur ! L'équipe Cervus a su s'entourer des meilleurs, une brigade d'arti-

sans bercée par des méthodes traditionnelles, maîtrisant un art bien établi. Formés par des tapissiers de plus de 30 ans d'expérience dans la confection de meubles, 10 ans d'expérience en sellerie automobile, moto et nautique, et plus de 20 ans en métallerie & chaudronnerie... L'atelier a alors à cœur de vous offrir un savoir-faire unique et varié, exclusivement transmis par des passionnés, pour des passionnés. Car comme l'a dit quelqu'un un jour « *Choisis un travail que tu aimes, et tu n'auras pas à travailler un seul jour de ta vie* ». Une règle

d'or que Cervus met à l'honneur, dans un cadre familial où la bonne humeur règne et où les rires résonnent aux 4 coins de l'atelier... ! C'est dans cette ambiance qu'ils vous accompagnent dans tous vos projets, de la conception à la réalisation. Pour que l'idée soit réalité... Des petites mains, aux services de vos idées, qui créent pour vous, vos meubles tant rêvés... Bientôt, venez découvrir et essayer les meubles au showroom situé au 3 rue Jean Vinay. Pour patienter, vous pouvez d'ores et déjà visiter le site internet www.cervus.fr pour découvrir leur univers. ■

Un nouvel atelier pour Couleur Tong !

Nos fabricants Vinois viennent d'intégrer un nouveau local de fabrication de 200m² en plein cœur de Vinay, dans l'ancienne Manufacture des gants Gamet.

Cet atelier va leur permettre de gagner en productivité et en réactivité pour mieux répondre à la demande grandissante de leur clientèle.

Grâce au lien ci-contre, vous pourrez découvrir en vidéo les secrets de fabrication de la fameuse Tong « Made in Vinay », ainsi que toute la gamme des produits couleur Tong.

Vous pouvez acheter tous ces articles à la cordonnerie Choucas, associée dans cette aventure, au 35 grande rue à Vinay. ■

Cordonnerie Choucas : 35 Grande Rue. Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h15 et de 15h à 19h et le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h.



Vincent Chevillot et ses collègues vous accueillent au 35 Grande Rue.

Découvrez les coulisses de l'atelier de fabrication en vidéo !



SCANNE-MOI !

Pinkö & Co, repère de perles tendance

Nadia Payet Latour est la gérante de l'incontournable boutique de vêtement Vinoise : Pinkö & Co ! Cette ancienne styliste a décidé il y a 7 ans de basculer de l'autre côté du rideau, et d'ouvrir son propre magasin de prêt-à-porter féminin. D'origine Voironnaise, Nadia a choisi d'exercer son activité sur la commune de Vinay en raison du dynamisme des commerces locaux. Elle témoigne d'une clientèle Vinoise fidèle qui vient chercher l'originalité et la nouveauté des collections qu'elle propose chaque semaine. Véritable passionnée de mode, son univers tourne autour du Sportwear et des tenues décontractées. En plus des vêtements, vous retrouverez dans son magasin tous types d'accessoires tels que des bijoux, des sacs à main ou encore des foulards, mais surtout vous trouverez un véritable accompagnement et des conseils de la part d'une ancienne styliste qui connaît les morphologies et les pièces adaptées à chacune d'elles. Chez Pinkö & Co, le mot d'ordre, c'est l'honnêteté. Nadia aime conseiller ses clientes avec bienveillance afin d'installer un climat de confiance, alors n'hésitez pas à faire un tour !

La boutique est ouverte du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h, ainsi que le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h.



Une nouvelle machine à la **laverie automatique**



Une nouvelle machine à laver est arrivée au mois de février, plus grande et plus performante, elle vous permettra de laver votre linge dans les meilleures conditions. Dotée d'une capacité de 14kg, cette machine est à la fois économique et efficace. En effet, tout comme les autres machines, cette dernière possède la fonction super essorage, elle permet de peser votre linge afin de doser la quantité d'eau nécessaire et de le sécher plus rapidement. Vous faites des économies pour vous et pour la planète ! Alors n'attendez plus, Coux d'éclat vous accueille du lundi au dimanche de 6h à 21h. **180 chemin des Cotes de Trellins**

Déménagement et reprise de l'**étude notariale**

Vous l'avez sans doute remarqué en passant sur le cours Stalingrad, les locaux de l'ancienne salle de sport de Vinay arborent sur leur façade une toute nouvelle activité. En effet, il s'agit des nouveaux locaux de l'office notarial Actes et Conseils Juridiques gérée par Maître Anaïs Vangi. Actes et Conseils Juridique, possédant déjà une étude à Tullins, ont souhaité il y a de cela deux ans, reprendre l'étude de Maître Lemoine-Dorville anciennement située Rue des Foulons à Vinay. La société a ensuite déménagé fin d'année 2022 au 10 cours Stalingrad afin de profiter de 400 m² de locaux fraîchement rénovés par leurs soins. Maître Vangi et son équipe de cinq collaborateurs, sont là pour vous recevoir et vous aider pour tout sujet lié aux successions, donations, ventes immobilières ou encore les ventes agricoles.

L'étude est ouverte du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h, et le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.



Le nouveau bureau du comité des fêtes



Le comité des fêtes prépare activement la 130^{ème} Rosière le 17 mars 2023.

Le nouveau bureau du comité des fêtes de Vinay a été élu au début de l'année. **Lucas Geronimo** (en bas à droite sur la photo) en est le nouveau président. Âgé de 21 ans, c'est déjà un expert de l'organisation de manifestations puisque ça fait 7 ans qu'il est très actif au sein de l'équipe. Il pourra notamment compter sur le soutien et l'expérience de **Jean-Marc Jullien** comme vice-président. Parmi les autres membres du bureau, on retrouve trois autres jeunes âgés d'une vingtaine d'année : **Thomas Barnay**, **Adrien Veyret** et **Jordan Magnat**, ainsi qu'**Estelle Gamet**, autre "habituée" du Comité des fêtes. L'association bénéficie ainsi d'une belle dynamique. Et le travail de préparation ne manque pas avec la 130^{ème} Rosière qui promet déjà de belles surprises. Si vous souhaitez rejoindre cette belle équipe, n'hésitez pas, le comité des fêtes vous accueillera avec plaisir !

Contact : Thomas Barnay / 06 81 31 87 36

Succès de la 2^{ème} édition des Puces des Couturières



Le 18 mars 2023, la 2^{ème} édition des Puces des couturières a fait le plein !

La 2^{ème} édition des Puces des couturières du club Patchalanoix a été un succès, aussi bien du côté des exposants que des visiteurs. Les membres du club ont largement contribué à cette dynamique qui a demandé 4 mois de préparation. L'association vous donne rendez-vous l'année prochaine pour la troisième édition !

Le programme chargé du FCCV en 2023

Le 13 janvier, le Football Club du Canton de Vinay a organisé une rencontre avec ses partenaires au stade de la Gérifondière. L'occasion de rassembler la cinquantaine d'entreprises de la région qui l'aide tout au long de l'année, ainsi que la municipalité. Ce moment de convivialité a permis de discuter des investissements et des projets du club. Par ailleurs, le FCCV a aussi organisé son repas dansant à la salle des fêtes de Cras, le 11 mars. 140 personnes étaient réunies autour d'un repas préparé par *Les Fins Gourmets*. Le club interagit également avec les autres associations vinoises. En effet, dans le cadre des 10 ans du Comité de Jumelage entre Vinay et San Possidonio, le FCCV est associé à la venue de joueurs de football de la catégorie U13 le week-end du 10 et 11 juin 2023. L'entraide est présente aussi avec l'USV. Quand les plannings le permettent, le club de football met à disposition ses locaux pour que les joueurs de l'USV préparent leur match dans les meilleures conditions. Dans les mois à venir, le FCCV va proposer 2 manifestations. Tout d'abord, un stage pour les catégories U11 à U13 (enfants nés de 2010 à 2012) pendant les

vacances scolaires du 17 au 21 Avril. Puis, un tournoi de football U13 qui rassemblera 16 équipes de la région Rhône-Alpes, le samedi 25 Juin. **Contact : fccv38470@gmail.com**



Le groupe U13A qui participera au tournoi le 25 juin 2023.

Le caffè Italiano en attendant les 10 ans !



Café, chansons et mots croisés, en Italien bien sûr !

Le jumelage avec la ville italienne de San Possidonio fête ses 10 ans ! La cérémonie qui a scellé un lien fort entre ces deux mairies s'est déroulée en juin 2013. Pour fêter cet anniversaire, la Ville de Vinay s'apprête à recevoir les 10 et 11 juin prochains une délégation italienne dont le Maire, Carlo Casari. En attendant, le comité de jumelage vinois a mis en place, depuis l'automne, un Caffè

Italiano qui réunit aux Arcades tous les mardis « Les amateurs de la langue Italienne qui peuvent découvrir les différentes régions italiennes et se familiariser avec le vocabulaire dans une atmosphère conviviale », dit le président **Jean-Pierre Debernardi**.

C'est aussi l'occasion de connaître les spécialités des régions dont certaines remontent à l'antiquité.

Et entre deux cafés, le comité vient de lancer une commande groupée de parmesan et de vinaigre balsamique, deux délices qui sont produits dans le territoire de la ville jumelle. Entre le fromage de la Cappelletta et le Parmigiano Reggiano ou les balsamique de poire ou pomme qui sont très accessibles et se marient très bien avec le parmesan, les noix ou le chocolat, c'est le meilleur de l'Italie que le comité veut faire découvrir. Renseignements au 06 87 99 22 40 ou jean-pierre.debernardi@orange.fr

Café et jeux de mots pour les Italianisants qui se perfectionnent entre deux chansons aux particularités de la langue de Dante tous les mardis après-midi de 14h à 16h au local des Arcades.



Horizon Tissus

Horizon tissus est une association de loisirs créatifs qui accueille des personnes en situation de handicap en intégration. Elle se réunit tous les mercredis soirs dans la salle de la Poste à Vinay de 19h00 à 22h30 pour les "travaux" avec la confection de nombreuses créations. Au mois d'avril, les membres de l'association recevront la visite d'une animatrice "plateau en mosaïque" et en mai, un intervenant de "peinture sur porcelaine". Contact : Marie-Thérèse Gauzentes, 06 69 67 33 03.

Le Souvenir Français tient au devoir de mémoire

Le comité "Pays Vinois Chambarans Vercors" du Souvenir Français est très présent lors des cérémonies à Vinay. L'association compte 188 adhérents répartis sur 11 communes et invite aujourd'hui de nouveaux membres attachés à l'idéal de liberté et aux valeurs républicaines à la rejoindre. La cotisation s'élève à 10 €. Un prix qui reste volontairement modeste pour permettre l'adhésion du plus grand nombre. Le Souvenir Français revendique une totale indépendance politique, confessionnelle et philosophique. Il y a 1 700 comités répartis sur toute la France ; celui du secteur a été créé en 1982 pour perpétuer la Mémoire et le devoir d'histoire. La dernière assemblée générale s'est tenue le 25 mars. Les cotisations et quelques dons reçus par le comité ont récemment permis de réhabiliter trois tombes d'anciens combattants laissées à l'abandon et de fleurir celles d'anciens combattants ou de personnes mortes pour la France.

Contact : Yves Gauzentes / 06 88 75 11 51



18 juin 2021, le Souvenir Français présent pour la commémoration de l'Appel du Général De Gaulle.





Le printemps du Tennis Club Vinois

Après une saison hivernale qui a un peu perturbé la pratique du tennis, les beaux jours reviennent et les activités du Tennis Club Vinois redémarrent fort. Les championnats interclubs de printemps ont débuté en mars et se poursuivent en avril. Le Tennis Club Vinois a engagé trois équipes enfants, une équipe dames et quatre équipes hommes cette année. Les plus jeunes champions en équipes U10 et U12 ont vécu leur première expérience en compétition. Vous pouvez retrouver les résultats de ces interclubs sur

le compte facebook du Tennis Club Vinois. Un grand bravo à tous les compétiteurs et merci aux accompagnateurs et supporters des équipes. Comme les années précédentes, le club renouvelle son partenariat avec les écoles de Vinay en proposant un cycle « Tennis à l'école ». En avril et mai, Thomas, moniteur du TC Vinois, accueillera sur les courts plusieurs classes des écoles de la Mayette et de la Providence et proposera des activités pour initier les enfants à la pratique du tennis.

Les rendez-vous de l'APEL de l'école de La Providence

Vendredi 12 mai, l'APEL de La Providence organise une soirée théâtre d'improvisation avec la participation de la troupe La Cigale. Comédiens aguerris et comédiens en herbe de l'atelier « théâtre d'impro » de l'école se donneront la réplique dans la 1^{ère} partie. Venez les encourager, lancer des idées, les voir s'en emparer, rigoler et savourer. Laissez-vous tenter ! Rendez-vous à la salle des fêtes à 20h30 (restauration sur place entre 19h et 20h30). Par ailleurs, l'APEL organise un Café des parents, jeudi 4 mai, de 8h30 à 10h00, à l'école de La Providence dans la salle Poirier. Comme chaque 1^{er} jeudi du mois, profitez d'un temps d'échange et de partage ouvert à tous autour de la parentalité. Le thème pour ce mois de mai est : "Argent de poche, autonomie... Nos enfants grandissent !".

Une généreuse quinzaine commerciale de l'UCV



Du 29 avril au 13 mai, c'est le retour de la Quinzaine commerciale organisée par l'Union des Commerçants de Vinay. Le thème de ce printemps est la roue de la chance. Et vous aurez tout intérêt à la tourner puisqu'elle vous permettra de gagner des remises et participer au grand tirage au sort. Des bons d'achat seront mis en jeu, à vous de jouer ! Pour cela, rendez-vous dans l'un des commerces participants. Pour tout achat un ticket vous sera donné, et en plus, pour tout achat supérieur à 30 €, vous pourrez lancer la roue !



Les activités variées de LEZ'Arts en Fête



Soirée concerts du 11 mars 2023

Le 11 mars, LEZ'Arts en Fête a proposé une nouvelle fois une soirée musicale conviviale et joyeuse. Près de 250 personnes ont pu écouter, chanter et danser au rythme endiablé des créations du groupe de Chatte « *On s'serre les coudes* » et les reprises du groupe « *The Comments* ».

La saison 2022-2023 de l'action « *On vous emmène au spectacle* » s'est terminée pour 43 de nos concitoyens samedi 18 mars à la Maison de la Danse à Lyon où la Cie *la Machine de cirque* a présenté un spectacle époustouflant de prouesses acrobatiques tout en jouant sur la corde de l'humour.



On vous emmène au spectacle, 18 mars 2023.

Toute l'équipe de LEZ'Arts en fête est sur le pont pour la préparation de la troisième édition du festival « *Les planches vagabondes* ». Retenez la date : le samedi 8 juillet 2023 sur la place du Champs de Mars du début de l'après midi jusqu'en fin de soirée. Théâtre, danse, cirque, concerts, animations, restauration pour le plaisir de tous, petits et grands. L'entrée est libre avec une participation au chapeau .

+ d'infos au 06 79 83 52 53 ou <https://lezartsenfete-vinay.fr>

ESPACE DEDIE AUX GROUPES N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ

En application du règlement voté lors du conseil municipal du 28 octobre 2020

GRUPE VINAY POUR VOUS AVEC VOUS

Nous voilà à mi-mandat et c'est pour cette raison que notre liste Vinay pour Vous avec Vous a décidé de faire une pause dans la parution des Échos du Tréry pour mieux se mettre à votre écoute.

Qu'est-ce qui a été fait ? Quels sont nos axes de progrès ? (ce qui est bien ce qui ne l'est pas ?) Quelles sont vos idées ? Vos suggestions, vos interrogations, vos réflexions sur les thématiques et les problématiques des citoyens Vinois ?

Nous sommes dans la concertation, le dialogue, l'écoute et la solidarité. Pour cela, rejoignez-nous sur notre Facebook Vinay pour Vous avec Vous ou écrivez-nous .

- sur la boîte mail :

Vinaypourvousavecvous@gmail.com

Ou

- par la poste :

Vinay pour vous avec vous

17, avenue Joseph carlin

38470 Vinay.

Vinay se vit au quotidien, bâtissons un cadre de vie où il fait bon vivre.

Notre priorité, rester au service des citoyens.

GRUPE TOUS ENSEMBLE POUR VINAY

Le temps des polémiques sur les politiques municipales doit laisser place à « une unité municipale » quand un cataclysme sanitaire apparaît. L'EHPAD de Vinay vient d'investir des millions d'euros dans la rénovation des bâtiments et pourtant, un service complet (refait à neuf) « les Lilas » (avec 17 lits) reste fermé et bientôt celui des « Capucines » avec 10 lits de plus inutilisés, par manque de personnel ! Pourtant les listes d'attente de demandes d'hospitalisation s'allongent. Sans une forte mobilisation de la population, avec les élus, les personnels et syndicats nous n'arriverons pas à faire réagir le Gouvernement et l'Agence Régionale de la Santé. Nous avons besoin de faire pression pour que le Ministère et l'ARS dégagent des moyens financiers pour créer de nouveaux postes et revaloriser les rémunérations. Il est grand temps d'interpeler nos élu(e)s pour qu'ils organisent une mobilisation afin de faire réfléchir l'ARS, le gouvernement, nos parlementaires ainsi que les présidents Régional et Départemental sur leurs choix politiques. Car l'ARS peut dégager des budgets pour l'embauche de directeurs et cadres administratifs lors d'un rapprochement des établissements du territoire (Saint-Marcellin, Saint-Sauveur, Vinay, Chatte), mais par contre ne trouve pas de financements pour régler des manquements de personnel (infirmier(e)s, Aide Soignantes, ASH, etc. ? Regroupez-vous, faites pression sur vos élu(e)s et commencez le combat pour l'ouverture des chambres sur l'EHPAD de Vinay.

GRUPE ÉCOLOGIE, DÉMOCRATIE, SOLIDARITÉ

Les associations sont une richesse pour les Vinois et Vinoises. La question de conclure une convention comportant des objectifs a été impulsé par notre liste. Nous ne remettons pas en cause cette décision. Cependant, que propose la municipalité aux associations ayant une subvention égale ou supérieure à 2000 € ? La participation à la fête de la Rosière, la participation à la journée nettoyage, favoriser le commerce local, économie d'énergie, participation au PEDT (Projet éducatif territorial). Les mêmes objectifs pour tout le monde, cela n'a pas de sens. Ils devraient en lien avec la demande de subventions et faire l'objet d'une concertation avec les associations. Ce n'est pas à la mairie de définir les objectifs. Les propositions du type "économies d'énergie" ou "consommer local" sont bienvenues, mais ne sont pas des objectifs. Nous proposons une discussion avec les associations sur une charte éco-événementielle concernant le tri des déchets, les économies d'énergie... La participation à la vie de la commune, notamment aux événements collectifs organisés par la ville ou ses partenaires, devraient se faire dans le but de promouvoir les valeurs associatives attachées aux projets des associations soutenues par la mairie, à travers des sensibilisations régulières aux activités sportives, culturelles, solidaires à destination des habitant-e-s de Vinay et surtout des plus jeunes. N'hésitez pas à nous contacter : ecologievinay@gmail.com

DU 17 AU 21 AVRIL

★ STAGE DE FOOTBALL

→ Organisé par la Football Club du Canton de Vinay pour les catégories U11 à U13 (enfants nés de 2010 à 2012).

★ STAGE DE TENNIS

→ Organisé par le Tennis Club Vinois, ouverts à tous, adultes ou enfants, adhérents ou non. Contact : Thomas (moniteur) 06 14 15 44 45

MARDI 18 AVRIL

★ DON DU SANG

→ de 16h00 à 19h30 à la salle des fêtes. Se munir d'une pièce d'identité et ne pas venir à jeun. + d'infos dondesang.efs.sante.fr

★ STAGE DE ZUMBA®

→ Stage de printemps Zumba fitness et stretching de 19h00 à 20h30 à la salle d'évolution sportive. 10 €. Inscription 06 86 05 62 50.

JEUDI 20 AVRIL

★ RÉUNION PUBLIQUE

→ Organisée par les élus municipaux pour faire le point sur les actions engagées et les projets à venir à Vinay. Ouvert à tous, rendez-vous à 19h30 à la salle des fêtes.

VENDEDI 21 AVRIL

★ STAGE DE ZUMBA®

→ Stage de printemps Zumba fitness et stretching de 19h00 à 20h30 à la salle d'évolution sportive. 10 €. Inscription 06 86 05 62 50.

MERCREDI 26 AVRIL

★ BALADE DÉCOUVERTE

→ Organisée par la Mairie dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale pour découvrir les zones humides ainsi que les haies et arbres remarquables de Vinay. Rendez-vous à 14h au Grand Séchoir.

SAMEDI 29 AVRIL

★ PIÈCE DE THÉÂTRE

→ Coluche, Raymond Devos, Jean-Marie Gourio et autres humoristes réunis par la Compagnie L'Amphithéâtre. À 20h30, salle des fêtes, tarifs 10€/5€. Soirée au profit de la classe de mer des élèves de CM2 de l'école la Mayette de Vinay

DU SAM. 29 AVRIL AU SAM.13 MAI

★ QUINZAINE COMMERCIALE



→ L'Union des Commerçants de Vinay organise une quinzaine commerciale sur le thème En mai à Vinay, c'est à vous de jouer ! Dans les commerces participants,

pour chaque achat supérieur à 30 €, vous pourrez lancer la roue de la chance pour tenter de gagner des remises et participer au grand tirage au sort. Des bons d'achat seront mis en jeu, à vous de jouer !

JEUDI 4 MAI

★ CAFÉ DES PARENTS

→ Organisé par l'APEL de l'école La Providence de 8h30 à 10h00 dans la salle Poirier. Temps d'échange et de partage ouvert à tous sur le thème : "Argent de poche, autonomie... Nos enfants grandissent !"

LUNDI 8 MAI

★ COMMÉMORATION

→ Cérémonie de commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Au Monument aux morts à 11h.

VENDEDI 12 MAI

★ SOIRÉE THÉÂTRE D'IMPRO



→ Organisée par l'APEL. Comédiens aguerris de la troupe Ciegale et Cie et élèves de La Providence de l'atelier de théâtre d'impro se donneront la réplique.

MARDI 23 MAI

★ NUIT DE LA BIODIVERSITÉ

→ Organisée par la Mairie dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale pour découvrir les chauve-souris et les papillons. Rendez-vous à 19h30 au Grand Séchoir.

VENDEDI 2 JUIN

★ REPAS CHAMPÊTRE DES AINÉS



→ Organisé par le CCAS de Vinay pour les Aînés de plus de 70 ans. Un repas gratuit en toute simplicité au stade, sous le chapiteau du rugby en présence des élus. Inscriptions auprès

du CCAS au 04 76 36 58 23 entre le 20 avril et le 20 mai.

DU VEND. 2 AU DIMANCHE 4 JUIN

★ GALA DE DANSE

→ Organisé par Impulsion Danse, sur le thème du cirque. 4 représentations. Vendredi 2 juin et samedi 3 juin à 20h30 : spectacle des ados & adultes. Samedi 3 juin à 15h30 et dimanche 4 juin à 14h30 : spectacle des enfants. Salle des Fêtes. Réservation : 06 86 05 62 50

10 ET 11 JUIN

★ 10 ANS DE JUMELAGE



→ Anniversaire du jumelage de Vinay et San Possidonio.

DIMANCHE 2 JUILLET

★ CONCERT

→ L'ensemble vocal Allegria, sous la direction de Viviane Gegout et la chorale Entresol, chœurs d'hommes du dauphiné. 17h00 dans la basilique de Notre Dame de l'Osier. Entrée Libre.

SAMEDI 8 JUILLET

★ LES PLANCHES VAGABONDES

→ Festival organisé par LEZ'Arts en fête, 3^{ème} édition. Sur la place du Champs de Mars du début de l'après midi jusqu'en fin de soirée. Théâtre, danse, cirque, concerts, animations, restauration. Entrée libre avec participation au chapeau. + d'infos au 06 79 83 52 53 ou <https://lezartsenfete-vinay.fr>

